



mobile

dual

scientifique

innovant

ouvert au monde

européen

intégré

excellent

Journée de formation des responsables de programmes de l'UFA

18/09/2026

Programme



01

Actualités et développement de l'UFA

02

De la demande de financement au versement des fonds : atelier pratique sur la gestion des programmes

03

Gérer efficacement l'utilisation des fonds : utiliser correctement les allocations et les justifier de manière fiable

04

Offres destinées aux jeunes chercheurs et chercheuses

05

Mettre en avant l'Université franco-allemande : la communication, un facteur de réussite pour les programmes franco-allemands

06

Questions ouvertes / clôture de la journée de formation



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule



Actualités et développement de l'UFA



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

Centre de ressources UFA | DFH-Akademie

*Bien accompagner les programmes franco-allemands
Deutsch-französische Programme gut managen*



L02

Atelier pratique sur la gestion des programmes

Programme



2.1

Introduction Infos en ligne

2.2

Inscription et gestion des étudiant·es

2.3

Demande des allocations

2.4

Obligations

2.5

Demandes des soutien

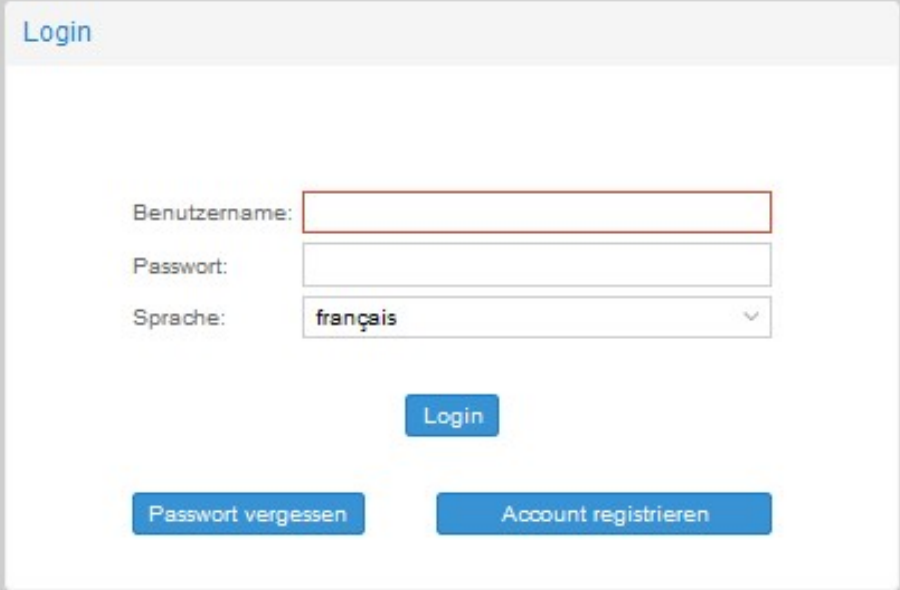
L 2.1

Introduction : Infos en ligne

2.1 Introduction Infos en ligne

Connexion

Site Infos en ligne: <https://login.dfh-ufa.org/>



Login

Benutzername:

Passwort:

Sprache:

Login

Passwort vergessen Account registrieren

2.1 Introduction Infos en ligne

Navigation

informations générales



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

Numéro de coopération: Date du prochain dépôt de demande de soutien: 2026 Type: binational

Nom:

Coopération:

navigation

[Logout](#)

Cursus:

- Navigation
 - guide
 - coordonnées
 - coordonnées bancaires
 - Guide des études
 - interlocuteur(s)
 - récapitulatifs
 - déclarer des doubles diplômés
 - notifier un abandon / une interruption
 - année universitaire 2026/2027
 - liste des étudiants
 - résumé
 - année universitaire 2025/2026
 - année universitaire 2024/2025
 - année universitaire 2023/2024
 - année universitaire 2022/2023
 - année universitaire 2021/2022

guide

Madame, Monsieur,

Bienvenue dans votre espace personnel UFA !

Vous y trouverez diverses fonctions que nous avons détaillées ci-après. Les rubriques contenues dans cet espace s'affichent en fonction du moment de l'année et de l'avancement de votre cursus.

Informations d'ordre général

Délais

Coordonnées

Coordonnées bancaires

Interlocuteur

Récapitulatifs

Déclarer des doubles diplômés

Notifier un abandon ou une interruption des études

Année universitaire

Année universitaire actuelle voire suivante

Années universitaires terminées - justificatif d'utilisation des allocations

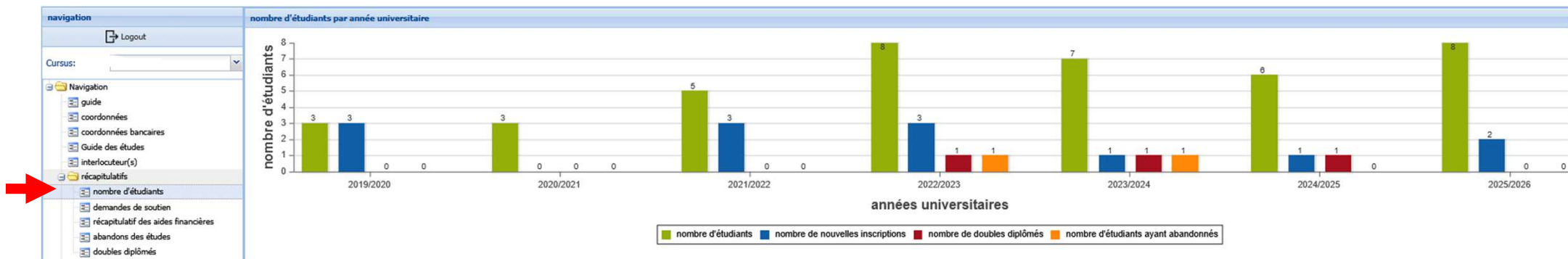
2.1 Introduction Infos en ligne

Coordonnées bancaires

navigation	Coordonnées bancaires
Logout	Enregistrer Annuler la saisie
Cursus:	IBAN: BIC:
Navigation	Nom de la banque:
guide	Nom du titulaire du compte:
Coordonnées	
Coordonnées bancaires	
Guide des études	
interlocuteur(s)	
récapitulatifs	
déclarer des doubles diplômés	Objets du virement
notifier un abandon / une interruption	Objet du virement Préfinancement:
année universitaire 2026/2027	Objet du virement aides aux frais de fonctionnement:
liste des étudiants	Objet du virement Aide à la mobilité:
résumé	Objet du virement Divers:
année universitaire 2025/2026	
année universitaire 2024/2025	
année universitaire 2023/2024	
année universitaire 2022/2023	
année universitaire 2021/2022	

2.1 Introduction Infos en ligne

Récapitulatifs – nombre d'étudiant-es



2.1 Introduction Infos en ligne

Récapitulatifs – demandes de soutien

navigation

Logout

Cursus:

Navigation

- guide
- coordonnées
- coordonnées bancaires
- Guide des études
- interlocuteur(s)
- récapitulatifs**
 - nombre d'étudiants
 - demandes de soutien**
 - récapitulatif des aides financières
 - abandons des études
 - doubles diplômés

Récapitulatif des demandes de soutien

Année de demande de soutien	Nom allemand	Nom français	Type de demande de soutien	Statut	
2018			nouvelle demande sans année de lancement	soutenu	 Details
2022			demande de prolongation de soutien	soutenu	 Details
2026			demande de prolongation de soutien	en cours de traitement	 Details

L 2.2

Inscription et gestion des étudiant·es

2.2 Inscription et réinscription



- Inscription exclusivement en ligne

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etudiant/informations-pour-etudiants>

- Accès après login ou création d'un compte pour les nouveaux et nouvelles étudiant·es
- Plusieurs rubriques et services pour étudiant·es:
 - Inscription / réinscription
 - Déclaration d'abandon
 - Rapport final
 - Informations concernant les aides à la mobilité
 - attestations

2.2 Inscription et réinscription

informations générales		
 Université franco-allemande Deutsch-Französische Hochschule	Prénom: Nicole Nom: Schmidt Numéro de matricule:	
	Date de la dernière inscription: .	
Navigation		
 Logout		
 Navigation  Guide  Coordonnées utilisateur  Poser des questions  Liste des inscriptions  Notifier un abandon des études  Téléchargements	Guide Cher(e)s étudiant(e)s, Bienvenue dans votre espace personnel UFA ! Dans cet espace, diverses actions que nous avons regroupées ci-après vous sont proposées. Les rubriques s'affichent en fonction de votre situation personnelle ou en fonction de votre avancement dans le cursus. - Coordonnées utilisateur - Newsletter - Poser des questions - Liste des inscriptions - Notifier un abandon des études - Nouvelle inscription - Réinscription - Rapport final - Téléchargements	

2.2 Inscription et réinscription

- Inscription et réinscription obligatoires pour TOUS les étudiant·es
- Tous les ans jusqu'à l'obtention du double diplôme
- L'étudiant·e commence un nouveau programme = **nouvelle inscription**
- L'étudiant·e continue ses études dans un programme = **réinscription**

2.2 Inscription et réinscription

Délais

- Du 2 mai au 30 septembre 2026 dernier délai
- Inscription pour l'année universitaire complète – pas de réinscription au deuxième semestre
- Possibilité d'inscription du 15 janvier au 31 mars 2027 lors de la « deuxième session d'inscription », seulement pour les étudiant·es sélectionné·es après le 30 septembre 2026 et intégrant l'UFA au second semestre 2026/2027

2.2 Inscription et réinscription

Rapport des étudiant·es et rapport final

ion UFA 2026/2027

scription auprès de l'UFA | **Rapport des étudiants** | Validation

n du séjour dans le pays partenaire | **Encadrement par l'établissement partenaire** | Organisation | aide à la mobilité | Compétences linguistique

us bénéficié d'un encadrement de votre établissement durant le séjour dans partenaire: ☒ oui ☐ non
le l'encadrement:

nt s'est déroulé l'encadrement dans l'établissement partenaire:

il un système de parrainage / de tandem: ☒ oui ☐ non
elle forme:

on globale de l'encadrement dans l'établissement partenaire:

rts:

ibles:

ions d'amélioration:

- ☒ visite d'un représentant de votre établissement dans le pays parte
- ☒ contact par courriel
- ☒ aide aux démarches administratives
- ☒ aide à l'inscription
- ☒ aide à l'obtention d'autres allocations (CAF, allocation logement, ..
- ☒ accueil personnalisé
- ☒ aide à la recherche de logement
- ☒ week-end d'intégration
- ☒ séminaire de préparation avant/pendant la période de cours
- ☒ autre
- ☒ accueil et intégration
- ☒ enseignement linguistique
- ☒ enseignement propre à la discipline

très bien
bien
satisfaisant
suffisant
insuffisant

- Rapport des étudiant·es: intégré au formulaire de réinscription pour les étudiant·es qui se trouvaient l'année précédente dans le pays partenaire ou le pays tiers
- Comprend notamment des questions relatives au séjour dans l'université partenaire

2.2 Inscription et réinscription

Rapport des étudiant·es et rapport final

6. Résumé

Rapport final

Aide Déroulement des études Examens Compétences linguistiques Plus-value interculturelle Financement **Résumé** Validation

Continuerez-vous vos études après le cursus franco-allemand: ☒ oui ☐ non

Suivez-vous un cursus de niveau master: * ☒ oui ☐ non

Choisiriez-vous à nouveau ce cursus: ☒ oui ☐ non

Pourquoi:

At vero eos et accusam et justo duo dolores et ea rebum. Stet clita kasd gubergren, no sea takimata sanctus est Lorem ipsum dolor sit amet.

Recommanderiez-vous ce cursus à d'autres étudiants: ☒ oui ☐ non

Évaluation globale de votre cursus:

Lorem ipsum dolor sit amet, consetetur sadipscing elitr, sed diam nonumy eirmod tempor invidunt ut labore et dolore magna aliquyam erat, sed diam voluptua. At vero eos et accusam et justo duo dolores et ea rebum. Stet clita kasd gubergren, no sea takimata sanctus est Lorem ipsum dolor sit amet. Lorem ipsum dolor sit amet, consetetur sadipscing elitr, sed diam nonumy eirmod tempor invidunt ut labore et dolore magna aliquyam erat, sed diam voluptua.

- Rapport final: à compléter à la fin du cursus pour pouvoir obtenir le certificat
 - Contient des questions sur l'évaluation générale du cursus
- Ces deux rapports sont partie intégrante de l'évaluation du cursus
- Une synthèse des rapports est transmise chaque année aux responsables de programme.

2.2 Gestion des étudiant·es

Déclarer les doubles diplômé·es

- Choisir la rubrique correspondante sous Infos en ligne
- Établir une liste:
 - Sélectionner l'étudiant·e concerné·e
 - Vérifier l'intitulé des diplômes allemand et français
 - Remplir la date de l'obtention de diplôme et – le cas échéant – ajouter des remarques
 - Enregistrer après chaque donnée
- Demander l'établissement des certificats:
 - Vérifier la liste complétée
 - Valider la liste
 - Indiquer une date pour l'envoi des certificats (4 semaines de délai minimum !)

2.2 Gestion des étudiant·es

Déclarer les doubles diplômés

Pour déclarer un double diplômé et demander un certificat, veuillez cliquer sur son nom dans la liste

Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de matricule	Le rapport final a été complété	Date de la dernière inscription confirmée
				☐	2024/2025
				☐	2025/2026
				☐	2025/2026
				☐	2025/2026
				☐	2024/2025
				☐	2025/2026
				☐	2024/2025
				☐	2024/2025
				☐	2025/2026
				☐	2025/2026
Schmidt	Nicole	12.11.1999		☒	2026/2027
				☐	2024/2025

 Enregistrer

Prénom: Nicole Nom: Schmidt Numéro de matricule: Date de naissance:

établissement allemand

dénomination du diplôme (pour le certificat de l'UFA): Master of Science

date du diplôme:

remarque:

établissement français

dénomination du diplôme (pour le certificat de l'UFA): Master de Finance, Parcours Law and Finance

date du diplôme:

remarque:

1. Sélectionner l'étudiant·e concerné·e dans la liste
2. Vérifier l'intitulé des diplômes
3. Indiquer la date de l'obtention du diplôme
4. Enregistrer les données

2.2 Gestion des étudiant·es

Demander les certificats des doubles diplômé·es

1. Valider la liste

déclarer les doubles diplômés

établir la liste demander les certificats imprimer les listes

✓ Liste terminée ✗ Annuler la déclaration

Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de matricule
TestTest	Nicole		

2. Indiquer la date pour l'envoi des certificats (optionnel)

Info

Vous pouvez indiquer une date. Nous essayerons de vous envoyer les certificats en temps voulu.
(4 semaines de délai minimum !)

OK Cancel

2.2 Gestion des étudiant·es

Imprimer les listes des doubles diplômé·es

Les listes peuvent être sélectionnées et imprimées selon la date de validation

déclarer les doubles diplômés

établir la liste

demander les certificats

imprimer les listes

Après sélection d'une date, la liste afférente sera générée pour être téléchargée

date de validation de la liste:

▼

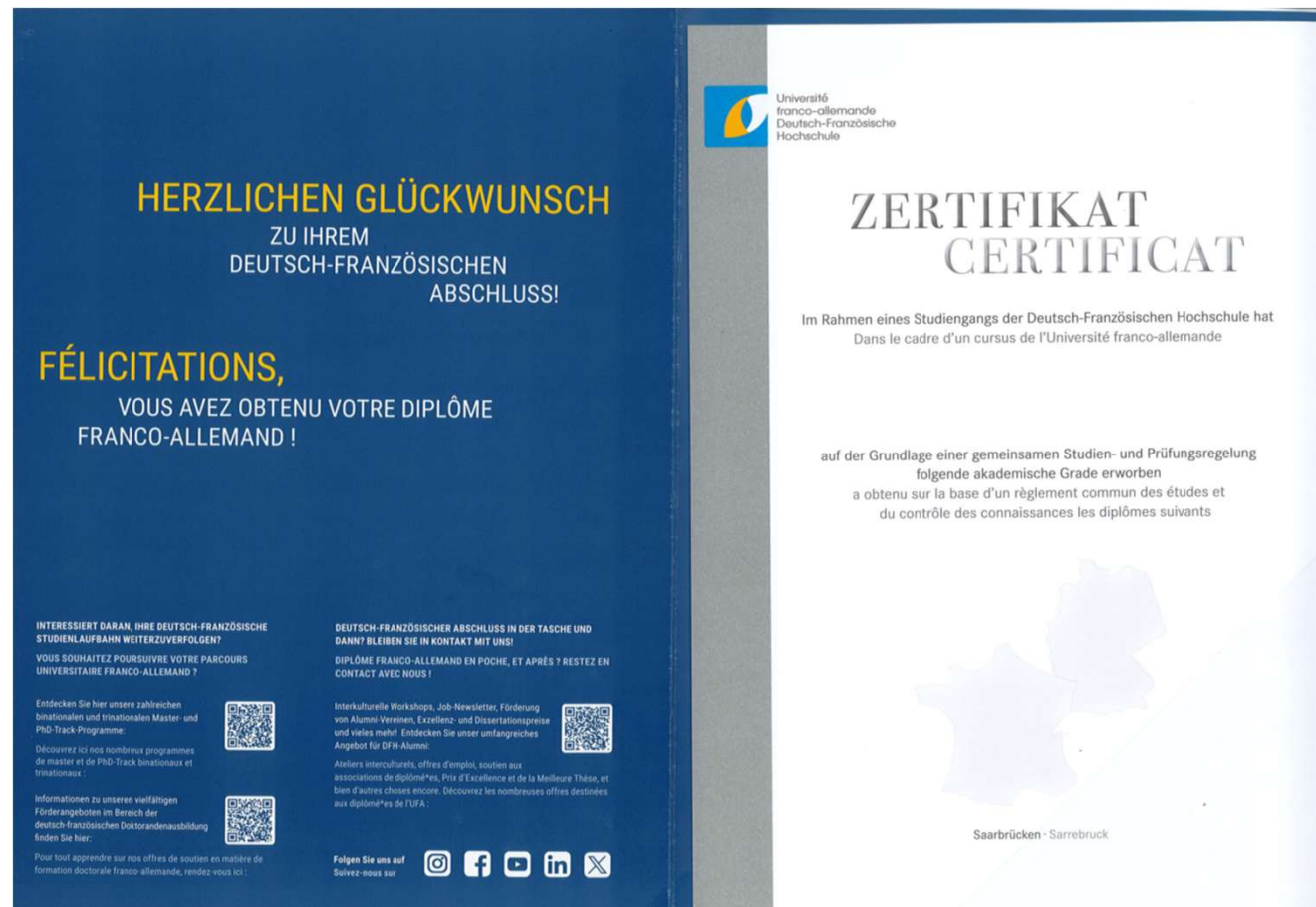
générer

2.2 Gestion des étudiant·es

Certificat de l'UFA



- Pour les étudiant·es inscrit·es régulièrement auprès de l'UFA et ayant complété leur rapport final
- Chaque responsable de programme nomme les diplômé·es de son cursus sous « Infos en ligne »
- Établi dès l'obtention des deux diplômes et sur demande du ou de la responsable de programme auprès de l'UFA



2.2 Gestion des étudiant·es

Abandon des études



- Annoncé par le ou la responsable de programme et par l'étudiant·e
- C'est l'établissement qui rembourse à l'UFA l'aide à la mobilité attribuée
- Conseil: signature d'un contrat entre l'établissement et l'étudiant·e
- Dérogations: abandon pour maladie, échec définitif aux examens, sur présentation d'une lettre de demande de remise de créance adressée à la Présidence de l'UFA

2.2 Gestion des étudiant·es

Abandon des études

Navigation

- guide
- coordonnées
- coordonnées bancaires
- Guide des études
- interlocuteur(s)
- récapitulatifs
- déclarer des doubles diplômés
- notifier un abandon / une interruption**
- année universitaire 2026/2027
 - liste des étudiants
 - résumé
- année universitaire 2025/2026
- année universitaire 2024/2025
- année universitaire 2023/2024
- année universitaire 2022/2023

Enregistrer

Nom: _____ Prénom: _____ Date de naissance: _____ Numéro de matricule: _____

Notification: Abandon

abandon des études

Abandon le: 14.09.2026

Motif: Raisons médicales

L'étudiant(e) demande-t-il(elle) à être exonéré(e) du remboursement : ☒ oui ☐ non

Soutenez-vous la demande d'exonération du remboursement de l'étudiant(e): ☒ oui ☐ non

Prise de position: Le certificat médical de l'étudiante est disponible et sera envoyé à l'UFA. Nous soutenons la demande d'exonération de l'étudiante pour raisons médicales.

Montant provisoire à rembourser: 3500

Montant versé à l'étudiant*e: 3500

remarque: _____

Motif: Raisons médicales

L'étudiant(e) démar... Raisons personnelles

Montant provisoire Raisons médicales

Montant versé à l'é... Echec définitif aux examens

Obtention du Bachelor ou de la Licence dans le cas d'un cursus dont le premier niveau de sortie sera le niveau Master

Obtention du Master dans le cas d'un programme de PhD-Track

Autre

2.3

Demande de subvention

2.3 Demande de subvention Préfinancement



- Concerne l'aide à la mobilité pour le premier semestre 2026/2027
- Demande qui peut-être faite entre le mois de juin et le mois d'août sous « Infos en ligne »
- Ne pas oublier ensuite de générer, imprimer, signer et renvoyer à l'UFA le formulaire de demande de préfinancement
- Acompte versé ensuite à l'établissement

2.3 Demande de subvention

Règles de financement 2026/2027



1. Aides aux frais de fonctionnement (montant par coopération)

- Coursus intégrés binationaux :
 - Montant forfaitaire de **3 000 € / 5 000 € / 8 000 €** en fonction du nombre d'étudiant·es en mobilité
- Coursus intégrés trinationaux :
 - Montant forfaitaire de **4 500 € / 7 500 € / 12 000 €** en fonction du nombre d'étudiant·es en mobilité
- Coursus à reconnaissance mutuelle ou soutenus en tant que « périodes d'études de durée significative » :
 - Montant forfaitaire de
 - **2 000 € (cursus binationaux)**
 - **3 000 € (cursus trinationaux)**

2.3 Demande de subvention

Règles de financement 2026/2027

1. Aides aux frais de fonctionnement (montant par coopération) – la suite

- Supplément en cas de cofinancement: **+ 500 €** par étudiant·e cofinancé·e par semestre
- Pour les cursus (ré)évalués positivement:
 - Forfait de communication: **5 000 €** pour les nouvelles demandes / **2 500 €** pour les demandes de prolongation



Pas d'aides aux frais de fonctionnement pour les cursus évalués négativement, mis en veille ou en fin de vie

2.3 Demande de subvention

Règles de financement 2026/2027



2. Aides à la mobilité

- Pour les étudiant·es se trouvant dans le pays partenaire ou le pays tiers et dûment inscrit·es auprès de l'UFA
- **350 €** par mois
- Plafonnement: 35 aides par coopération par an
- Soutien pendant le stage si obligatoire
- Principe de respect des engagements pris: en cas d'évaluation négative ou après la mise en fin de vie d'un cursus

2.3 Demande de subvention

Validation des inscriptions des étudiant-es



- Inscriptions et réinscriptions visibles sous « Infos en ligne »
- Date limite de validation:

2 octobre 2026

- Cependant, plus tôt les liste d'étudiants seront validées, plus tôt la convention pourra être établie et les allocations versées

2.3 Demande de subvention

Validation des inscriptions des étudiant·es

Étape 1: confirmation de l'inscription individuelle de chaque étudiant·e

- Règles concernant l'aide à la mobilité et le cofinancement:
- Le*La responsable de programme demande pour un·e étudiant·e une aide à la mobilité
 - „oui“ à la question concernée
 - indiquer le nombre de mois demandés (études / stage)
- Le responsable de programme ne demande pas d'aide à la mobilité pour un·e étudiant·e car celui-ci*celle-ci reçoit une autre bourse
 - „non“ à la question concernée
 - „oui“ pour le „cofinancement“
- Ni l'aide à la mobilité de l'UFA ni le cofinancement
 - „non“ à toutes les questions
 - indiquer pourquoi dans le champ prévu
- Veuillez enregistrer après chaque saisie !

2.3 Demande de subvention

Validation des inscriptions des étudiant-es

Confirmation des inscriptions																	
Enregistrer validation de la liste complète Editer un PDF																	
Nom ^	Prénom	Date de naissance	Numéro de matricule	Le participant est-il un doctorant		Inscription		1er semestre					2ème semestre				
				au premier semestre	au deuxième semestre	date	confirmée	lieu du séjour	aide à la mobilité demandée	cofinancé	nombre mois études	nombre mois stage	lieu du séjour	aide à la mobilité demandée	cofinancé	nombre mois études	nombre mois stage
				non	non	27.08.2026	oui	pays parten...	oui	non	5		pays parten...	oui	non	5	
				non	non	01.07.2026	oui	pays parten...	oui	non	5		pays parten...	oui	non	5	
				non	non	27.08.2026	oui	pays d'origine			0	0	pays d'origine			0	0
				non	non	27.08.2026	oui	pays d'origine			0	0	pays d'origine			0	0

Confirmation des inscriptions
[Enregistrer](#)
[validation de la liste complète](#)
[Editer un PDF](#)

Prénom: Nom: Date de naissance: Numéro de matricule:

confirmation de l'inscription: ☒ oui ☐ non

informations 1er semestre

lieu du séjour: Données de l'étudiant(e):

Demandez-vous l'aide à la mobilité pour le 1er semestre: ☒ oui ☐ non

nombre mois études: nombre mois stage:

Y-a-t-il un cofinancement pour le premier semestre: ☐ oui ☒ non

informations 2ème semestre

lieu du séjour: Données de l'étudiant(e):

Demandez-vous l'aide à la mobilité pour le 2ème semestre: ☒ oui ☐ non

nombre mois études: nombre mois stage:

Y-a-t-il un cofinancement pour le deuxième semestre: ☐ oui ☒ non

- Navigation
 - guide
 - coordonnées
 - coordonnées bancaires
 - Guide des études
 - interlocuteur(s)
 - récapitulatifs
 - déclarer des doubles diplômés
 - notifier un abandon / une interruption
 - année universitaire 2026/2027
 - liste des étudiants**
 - résumé
 - préfinancement
 - année universitaire 2025/2026
 - année universitaire 2024/2025
 - année universitaire 2023/2024
 - année universitaire 2022/2023
 - année universitaire 2021/2022

2.3 Demande de subvention

Validation des inscriptions des étudiant·es



Étape 2: validation de la liste complète des étudiant·es

- Possibilité de consulter un récapitulatif des données dans la rubrique « résumé »
- Bouton « validation de la liste complète »
- Lorsque tous les partenaires d'une même coopération ont validé leur liste, la convention peut être établie par l'UFA

2.3 Demande de subvention

Résumé

navigation

[Logout](#)

Cursus:

Navigation

guide

coordonnées

coordonnées bancaires

Guide des études

interlocuteur(s)

récapitulatifs

déclarer des doubles diplômés

notifier un abandon / une interruption

année universitaire 2026/2027

liste des étudiants

résumé

préfinancement

année universitaire 2025/2026

année universitaire 2024/2025

année universitaire 2023/2024

année universitaire 2022/2023

année universitaire 2021/2022

récapitulatif 2026/2027

[Editer un PDF](#)

nombre d'
étudiants inscrits à l'UFA: 4
étudiants inscrits auprès de l'UFA dont vous avez confirmé l'inscription: 4

lieu de séjour des étudiants dont vous avez confirmé l'inscription
pays d'origine: 2
pays partenaire: 2

aides à la mobilité demandées pour les séjours dans le pays partenaire
1er semestre: 2
dont: 2 x 5 mois
2ème semestre: 2
dont: 2 x 5 mois

somme - sous réserve: 20 mois à 350.00€ : 7000€

cofinancement
1er semestre: 0
2ème semestre: 0

2.3 Demande de subvention

Convention d'allocations

Les conventions d'allocations seront envoyées via DocuSign:

- ✓ compléter la répartition des sommes attribuées
- ✓ signature électronique par le ou la responsable de programme
- ✓ envoi automatique du contrat à la direction de l'établissement
- ✓ après la signature → procédure de paiement
- ✓ plus de nécessité de l'envoi de la convention par la poste

Délai pour le versement **15 décembre 2026**

Versement des allocations:

si la partie comptable du justificatif des allocations et le récapitulatif concernant les étudiants de l'année précédente ont été transmis à l'UFA

2.3 Demande de subvention

Convention d'allocations – signature électronique

Signature de votre convention d'allocation UFA 2026/2027



Nicole SCHMIDT über Docusign <dse@email.docusign.net>

An  Nicole Schmidt [DFH-UFA]

 Wenn Probleme mit der Darstellungsweise dieser Nachricht bestehen, klicken Sie hier, um sie im Webbrowser anzuzeigen.



Nicole SCHMIDT hat Ihnen ein Dokument zum Einsehen und Signieren
gesendet.

[Dokument einsehen](#)

Nicole SCHMIDT

schmidt@dfh-ufa.org

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre, via DocuSign, la convention d'allocation 2026/2027 pour signature électronique, conformément à la procédure habituelle.

Étapes importantes :

1. L'Université franco-allemande (UFA) établit la convention d'allocation pour l'ensemble de la coopération. Les établissements partenaires définissent eux-mêmes la répartition des fonds et indiquent dans le contrat les montants correspondant à leur propre établissement.

Procédure

- Vous recevrez de la part de l'UFA, via DocuSign, un courriel vous invitant à signer la convention.
- Pour accéder au document, veuillez cliquer sur « Voir le document / Dokument einsehen ».

2.3 Demande de subvention

Convention d'allocations – signature électronique



Vérifier et poursuivre

Message de Nicole SCHMIDT, Deutsch-Französische Hochschule

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre, via DocuSign, la convention d'allocation 2026/2027 pour signature électronique, conformément à la procédure habituelle.

Étapes importantes :

1. L'Université franco-allemande (UFA) établit la convention d'allocation pour l'ensemble de la coopération. Les établissements partenaires définissent eux-mêmes la répartition des fonds et indiquent dans le contrat les montants correspondant à leur propre établissement.

2. Concertation préalable

- Concertez-vous préalablement avec votre/vos établissement(s) pour la répartition des fonds.
- Veuillez indiquer dans les champs obligatoires correspondants le nom de votre établissement.

Français (France) ▾

Terminer ultérieurement

Attribuer à quelqu'un d'autre

Informations sur la session

Autres options ▾

Poursuivre

Procédure

- Vous n'êtes pas habilité(e) à signer ? Vous pouvez transférer la demande de signature en cliquant sur « Autres options ».
- Sélectionnez ensuite, dans le menu déroulant, l'option « Attribuer à une autre personne ».

2.3 Demande de subvention

Convention d'allocations – signature électronique

Commencer

DocuSign Envelope ID: 335010C5-7C65-853D-8001-AD072B6D15DD



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

N° de la convention d'allocation /Nr. des Zuwendungsvertrages:
DFH/UFA-###aktenzeichen###-###Studienjahr###

Convention concernant l'attribution d'allocation par l'Université franco-allemande pour le cursus ###aktenzeichen### pour l'année universitaire ###Studienjahr###	Vertrag über die Zuwendungsbewilligung für den Studiengang ###aktenzeichen### durch die Deutsch-Französische Hochschule im akademischen Jahr ###Studienjahr###
Entre : L'Université franco-allemande Sise: Kohlweg 7 D-66123 Saarbrücken représentée par son président, Prof. Dr. Philippe Gréciano, en sa qualité d'ordonnateur principal du budget de l'Université franco-allemande, ci-après désignée UFA ou bailleur d'allocation et les établissements suivants : ###einrichtung_F### Le cas échéant, entrez le nom de la nouvelle Présidence F ici ci-après désignés allocataire(s) ou établissement(s) Concernant le cursus : ###name_f### Préambule : Vu : - L'accord de Weimar du 19 septembre 1997, - Les règles de financement du 18 mai 2001 telles que modifiées par la décision du conseil d'université de l'UFA du 14 mars 2003,	Zwischen: Der Deutsch-Französischen Hochschule Sitz: Kohlweg 7, D-66123 Saarbrücken vertreten durch ihren Präsidenten, Prof. Dr. Philippe Gréciano als Anweisungsbefugter für den Haushalt der Deutsch-Französischen Hochschule, nachfolgend DFH oder Zuwendungsgeberin genannt, und den folgenden Hochschulen: ###einrichtung_D### nachfolgend Zuwendungsnehmer oder Hochschule(n) genannt Für den Studiengang: ###name_d### Präambel: Auf Grundlage - des Weimarer Abkommens vom 19. September 1997, - der Finanzierungsrichtlinien vom 18. Mai 2001, in der durch Hochschulratsbeschluss vom 14. März 2003 geänderten Version,

Procédure

- Une fois que vous avez pris connaissance du message de l'UFA ou que vous avez attribué la signature à une autre personne, vous accédez à la convention.
- Veuillez cliquer sur le bouton jaune « Commencer » situé en haut à gauche afin de lancer le processus. Vous serez ainsi automatiquement guidé·e vers tous les champs obligatoires à compléter.
- Veuillez remplir uniquement la partie de la convention réservée à votre établissement. Votre établissement partenaire complètera, quant à lui, l'autre partie de la convention.

2.3 Demande de subvention

Convention d'allocations – signature électronique

Procédure

- Après avoir rempli tous les champs obligatoires, vous accéderez à l'emplacement réservé à la signature.
- Il n'est pas possible de signer le contrat au mauvais endroit. Un espace de signature spécifique a été réservé à chaque signataire, et seul l'espace qui vous est destiné vous sera affiché.
- Dès que vous cliquez sur le bouton « Signer », votre signature apparaît.
- Le système vous propose plusieurs modèles de signature que vous pouvez toutefois modifier.
- Pour cela, cliquez sur votre signature. Un menu déroulant s'affichera alors ; sélectionnez l'option « Modifier ».

Pour l'établissement / Für die Hochschule :

Signature juridiquement valable du représentant de l'établissement/ Rechtsverbindliche Unterschrift des Vertreters der Hochschule

Obligatoire - Signez ici - SignHere

Signer

Signer



Signature du responsable de programme / Unterschrift des Programmbeauftragten

Signiert von:

B82EA23B8F20468

Modifier

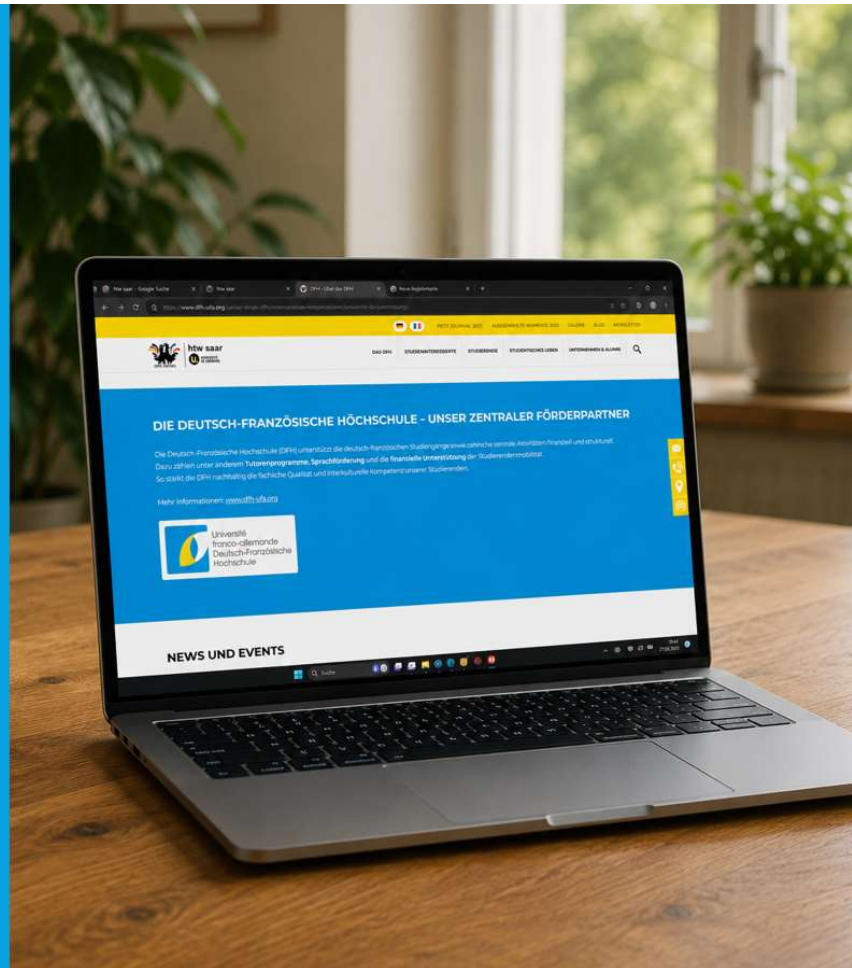
Effacer

L 2.4 Obligations

2.4 Obligations

1. Promotion du cursus

Bien utiliser le logo de
l'UFA et mentionner de
manière systématique le
soutien accordé par l'UFA



Cette demande revêt plusieurs dimensions...



Dimension 1 : Rendre visible la capacité d'action du réseau de l'UFA

- Nous remercions tous les programmes d'études qui utilisent déjà le logo de l'UFA accompagné de la mention du soutien accordé par celle-ci sur l'ensemble de leurs supports de communication.
- Il est toutefois nécessaire que tous les cursus et tous les collèges doctoraux utilisent de manière systématique et cohérente le logo de l'UFA, avec mention du soutien accordé par l'Université franco-allemande

(veuillez écrire l'Université franco-allemande en toutes lettres ; l'utilisation de l'abréviation « UFA » ne suffit pas)

- ➔ À l'avenir, les critères « utilisation du logo » et « mention du soutien de l'UFA » seront davantage pris en compte lors des évaluations
- ➔ En cas de manquement, l'UFA se réserve le droit de prendre des mesures concernant le versement des fonds
- ➔ L'équipe de l'UFA se tient à disposition pour tout conseil

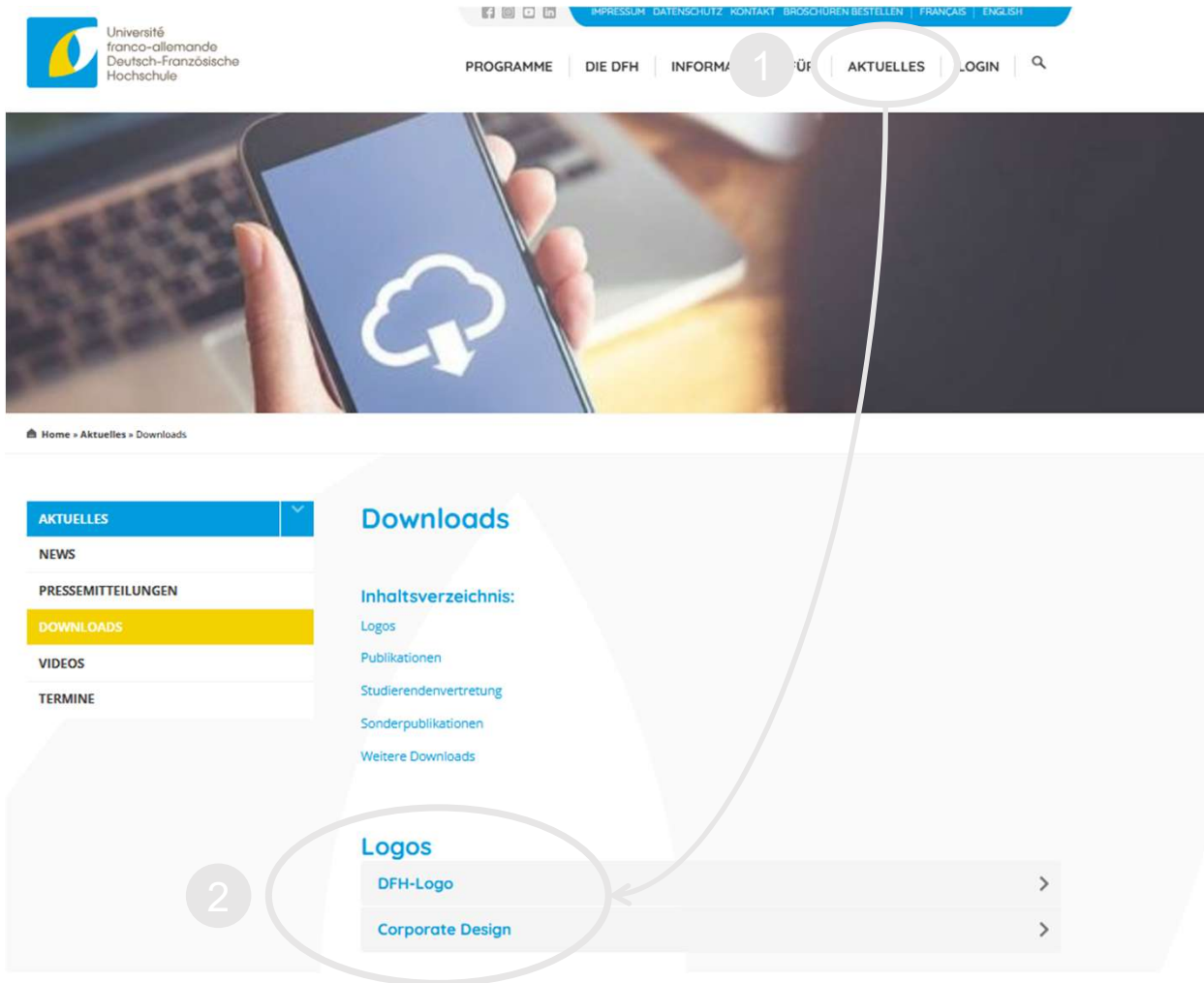
... et inclut une dimension politique

Dimension 2 : Visibilité pour les bailleurs d'allocation

- Les responsables politiques, tant du côté français qu'allemand, souhaitent une plus grande visibilité de l'UFA.
- L'identification des cursus de l'UFA au moyen de son logo et d'une mention du soutien accordé permet de rendre visible l'utilisation des financements publics dans le cadre de la coopération franco-allemande.

➔ Dans un contexte politique actuellement difficile, cette démarche conforte les autorités de tutelle dans leur intention de continuer à soutenir l'UFA

Possibilité de téléchargement sur le site web UFA



Universität
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

IMPRESSUM DATENSCHUTZ KONTAKT BROCHUREN BESTELLEN FRANÇAIS ENGLISH

PROGRAMME DIE DFH INFORMATIONEN AKTUELLES LOGIN

Home » Aktuelles » Downloads

AKTUELLES

NEWS

PRESSEMITTEILUNGEN

DOWNLOADS

VIDEOS

TERMINE

Downloads

Inhaltsverzeichnis:

- Logos
- Publikationen
- Studierendenvertretung
- Sonderpublikationen
- Weitere Downloads

Logos

- DFH-Logo
- Corporate Design

Version française



2.4 Obligations

2. Déclaration des doubles-diplômé·es et des abandons



- Obligation de déclaration des doubles-diplômé·es :
 - Au moins une fois par an, au plus tard à la fin de l'année universitaire
 - Se fait normalement dans le cadre de la demande de certificats
 - Évolution des effectifs des étudiant·es : les inscriptions et les départs constituent un élément important de l'évaluation du cursus

- Obligation de signaler les abandons d'études :
 - Au plus tard 4 semaines après l'abandon
 - Via « Infos en ligne » par le ou la responsable du programme et via le compte UFA par l'étudiant·e
 - Remboursement des aides à la mobilité perçues
 - Des dérogations ne sont possibles que sur demande d'exonération en cas d'abandon pour raisons médicales, d'échecs définitifs aux examens ou dans des cas de force majeure

2.4 Obligations

3. Guide des études

Outil important des relations publiques de l'UFA :

- utilisé par les futur·es étudiant·es pour s'informer sur l'offre d'études de l'UFA
- utilisé par les collaborateurs et collaboratrices de l'UFA sur les salons pour conseiller de manière ciblée les futur·es étudiant·es
- sur notre page d'accueil, p.ex. sous Vous êtes → Futur·e étudiant·e → Guide des études (ou directement accessible par un lien sur la page d'accueil)
- les informations affichées dans le guide des études peuvent être gérées en ligne par « Infos en ligne »

Guide des études

Cette [liste des cursus et collèges doctoraux de l'UFA](#) vous donne un premier aperçu de l'offre de formation de l'UFA.

Dans notre **guide des études interactif en bas de page**, vous trouverez dans un second temps toutes les informations détaillées sur chacune de ces formations.

- les conditions d'admission et de candidature, le déroulement du cursus et les possibilités de soutien financier,
- l'orientation professionnelle ou scientifique des cursus et des établissements respectifs,
- les coordonnées des responsables de programme des établissements correspondants qui peuvent fournir des informations plus détaillées sur le programme d'études.

Si vous vous intéressez à un cursus précis, **merci de vous adresser directement aux responsables du cursus** de l'université partenaire correspondante.

Pour de plus amples renseignements concernant les études UFA en général, nous vous invitons à découvrir les [infos pour futur·es étudiant·es](#), avec une multitude de vidéos, de témoignages et d'infographies.



Domaine de formation :

Veuillez sélectionner

Type de cursus:

Veuillez sélectionner

Lieu dans le pays d'origine

Veuillez sélectionner

Lieu dans le pays partenaire

Veuillez sélectionner

uniquement des cursus tribunaux

supprimer le filtre

2.4 Obligations

3. Guide des études

navigation	Guide des études
 Logout	 Enregistrer  Annuler la saisie
Cursus:	Certains champs du guide des études en ligne ne peuvent pas être modifiés directement. Si vous souhaitez néanmoins y effectuer des modifications ou envoyer le logo de votre établissement, veuillez contacter l'adresse mail suivante : studienfuehrer@dfh-ufa.org Allez-vous participer au Forum franco-allemand de cette année ? : ☐ oui ☐ non
Navigation - guide - coordonnées - coordonnées bancaires Guide des études - interlocuteur(s) - récapitulatifs - déclarer des doubles diplômés - notifier un abandon / une interruption - année universitaire 2026/2027 - liste des étudiants - résumé - année universitaire 2025/2026 - année universitaire 2024/2025 - année universitaire 2023/2024 - année universitaire 2022/2023	Cursus Intitulé du cursus: Réseau (groupement universitaire): Non Coopération: Établissement: Numéro de coopération: Profil du cursus: Cursus trinational: Non études en alternance: Non Admission parallèle possible?: ☐ oui ☐ non Courte description du contenu des études: Bearbeiten Ansicht Einfügen Format Tabelle                   

2.4 Obligations

4. Délégué·es de cursus

Qui sont-ils ? :

→ Porte-paroles entre l'UFA et les étudiant·es

Leurs tâches:

- Transmettre les informations données par l'UFA à leurs camarades (transmettre des mails)
- Élire les représentant·es des étudiants (cette élection se tient tous les 2 ans)

⚠ Délégué·es de cursus ≠ représentant·es des étudiants

Votre contribution: Élection des délégué·es de cursus à réaliser **chaque année (en principe au début de l'année universitaire)**

- 2 délégué·es par cursus (1 français·e et 1 allemand·e), toutes promotions confondues
- Ex.: un étudiant français en L1 et une étudiante allemande en L3 → pour un cursus de licence

Étape 1: Demander s'il y a des volontaires

Étape 2: Procéder à une élection si plusieurs candidat·es se présentent

Étape 3: Communiquer les 2 délégué·es lorsque l'UFA le demande

L2.5

Demandes de soutien

2.5 Demandes de soutien

Délais



Renouvellement obligatoire tous les 4 ans (à partir de la période de soutien 2027/2028 : tous les 6 ans)

2 mai 2026 : publication de l'appel à projets

30 juin 2026 : date limite pour le dépôt de la manifestation d'intérêt (document pdf)

31 octobre 2026 : date limite de validation de la demande de soutien en ligne

avril 2027 : annonce des résultats de l'évaluation pour un début de soutien en 2027/2028

Des questions ?

Vos contacts à l'UFA pour ..

.. Inscription et réinscription des étudiant·es / Conventions d'allocations et mise en paiement des allocations :

Nicole Schmidt

+49 (0)681/93812 -116

schmidt@dfh-ufa.org

Dominique Boeglen

-160

boeglen@dfh-ufa.org

.. Certificats :

Nicole Schmidt

+49 (0)681/93812 -116

schmidt@dfh-ufa.org

Isabelle Venet

-124

venet@dfh-ufa.org

www.dfh-ufa.org



Programme



01

Actualités et développement de l'UFA

02

De la demande de financement au versement des fonds : atelier pratique sur la gestion des programmes

03

Gérer efficacement l'utilisation des fonds : utiliser correctement les allocations et les justifier de manière fiable

04

Offres destinées aux jeunes chercheurs et chercheuses

05

Mettre en avant l'Université franco-allemande : la communication, un facteur de réussite pour les programmes franco-allemands

06

Questions ouvertes / clôture de la journée de formation

Utilisation et justification de l'utilisation des allocations

A

Utilisation des allocations

B

Justificatif d'utilisation des allocations

LA

Utilisation des allocations



Utilisation des allocations 2026/2027

- Utilisation des allocations en conformité avec les directives d'éligibilité de l'UFA
 - sont envoyées avec les conventions
 - sont disponibles sur notre site Internet
- Respect des principes relatifs à une bonne utilisation des fonds publics
 - « gestion économe »
 - « dépenses éligibles »
- Période pour les dépenses:
 - engagées du 01/09/2026 au 31/08/2027 et liquidées avant le 31/10/2027

Aides aux frais de fonctionnement

Quelles sont par exemple les dépenses acceptées par l'UFA ?

- **Frais de personnel:**
 - par ex. frais de tutorat et de vacation
 - enseignements spécifiques attestant le caractère binational ou trinational du cursus
 - gestion du cursus: dépenses liées à l'encadrement des étudiants
- **Frais de déplacement et de séjour:**
 - par ex. participation à la réunion de travail des responsables de programmes, à des jurys
- **Frais administratifs:**
 - participation forfaitaire jusqu'à concurrence de 1.000 €, la liste détaillée des dépenses n'est pas nécessaire

Aides aux frais de fonctionnement (Suite)



- **Équipement:**

Conformément aux règles en vigueur dans l'établissement et uniquement pour la mise en œuvre et le développement du cursus

- **Frais de réception et de restauration:**

limite de 35 € par repas et par participant

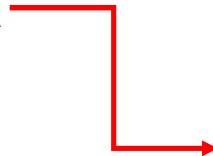
- **Dépenses spécifiques engagées pour les étudiants:**

par ex. frais de déplacement pour participer à des séminaires prévus par le règlement des études ou aux salons étudiants, frais d'accueil et de réception

- **Frais liés à la communication et à la promotion du cursus:**

par ex. insertion publicitaire ou création d'un site Internet, location d'emplacement de stands lors de salons

MAIS: Utilisation du logo de l'UFA



Forfait communication



- **Uniquement pour les coopérations évaluées de façon positive pour 2026/2027.**

Il permet :

- Le renforcement de l'attractivité et la visibilité des cursus.
- La mise en œuvre d'une communication régulièrement renouvelée
- La prospection de futurs étudiants (animation des réseaux sociaux, participation aux salons locaux, manifestations d'information et de promotion...)
- L'adaptation ou la mise en place de nouveaux supports ou d'outils de communication portant le logo de l'UFA
- (réalisation de vidéos de promotion, « Apps » ou « serious games »,
- plates-formes d'informations ou d'échanges, plaquettes, flyers, kakémonos...)



Virement par l'UFA à l'établissement qui les reverse aux étudiants

- **Délais et procédure de reversement**
 - Reversement aux étudiants dans un délai maximum de 3 semaines
 - Aides à la mobilité non-utilisées doivent être remboursées à l'UFA au plus tard pour le 31.12.2027

Respect de la répartition fixée dans la convention d'allocation

Désistement et abandon des études / remboursement :

L'établissement est obligé de rembourser la totalité de l'aide à la mobilité que l'étudiant a perçue

Utilisation et justification de l'utilisation des allocations

A

Utilisation des allocations

B

Justificatif d'utilisation des allocations

LB

Justification d'utilisation des allocations



Justificatifs d'utilisation des allocations 2025/2026

Infos en ligne

informations générales



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

Numéro de coopération:

Date du prochain dépôt de demande de soutien: 2026

Type: binational

Nom:

Coopération:

navigation

 Logout

Cursus:

Navigation

guide

coordonnées

coordonnées bancaires

Guide des études

interlocuteur(s)

récapitulatifs

déclarer des doubles diplômés

notifier un abandon / une interruption

année universitaire 2026/2027

liste des étudiants

résumé

année universitaire 2025/2026

liste des étudiants

résumé

justificatifs d'utilisation des allocations

aides aux frais de fonctionnement

aides à la mobilité

rapport d'activité

Justificatif d'utilisation des allocations

année universitaire 2024/2025

année universitaire 2023/2024

année universitaire 2022/2023

année universitaire 2021/2022

guide

Madame, Monsieur,

Bienvenue dans votre espace personnel UFA !

Vous y trouverez diverses fonctions que nous avons détaillées ci-après. Les rubriques contenues dans cet espace s'affichent en fonction du moment de l'année et de l'avancement de votre cursus.

Informations d'ordre général

Délais

Coordonnées

Coordonnées bancaires

Interlocuteur

Récapitulatifs

Déclarer des doubles diplômés

Notifier un abandon ou une interruption des études

Année universitaire

Année universitaire actuelle voire suivante

Années universitaires terminées - justificatif d'utilisation des allocations

Justificatifs d'utilisation des allocations 2025/2026

Toutes les parties concernant le justificatif d'utilisation des allocations se trouvent sous « Infos en ligne » sous l'année universitaire 2025/2026

- **Délais :**

Jusqu'au 31 octobre 2026 :

- ✓ Validation de la rubrique « Aides aux frais de fonctionnement »
- ✓ Validation de la rubrique « Aides à la mobilité »

Jusqu'au 31 décembre 2026 :

- ✓ Validation du rapport d'activité en ligne
- ✓ Envoi par voie postale et/ou scan par email du justificatif avec la signature juridiquement valide du représentant de l'établissement et/ou contreseing de l'agent comptable
- ✓ (document PDF à imprimer après validation des rubriques « Aides aux frais de fonctionnement » et « Aides à la mobilité »)
- ✓ Remboursement des allocations non utilisées

Justificatifs d'utilisation des allocations 2025/2026



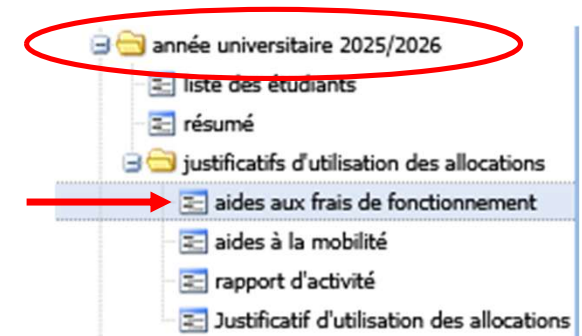
- Après validation des rubriques « aides aux frais de fonctionnement » et « aides à la mobilité », les allocations attribuées pour 2025/2026 peuvent être mises en paiement
- La compensation légale des aides aux frais de fonctionnement n'est pas appliquée
Remboursement du solde au plus tard pour le 31.12.2026
- Les soldes au titre des aides à la mobilité doivent également être remboursés à l'UFA jusqu'au **31.12.2026**

Justificatif d'utilisation des aides aux frais de fonctionnement

- **Récapitulatif des dépenses couvertes avec les aides aux frais de fonctionnement et/ou la prime de cofinancement**

Les différentes rubriques :

- Frais de personnel
- Frais de déplacement et de séjour
- Frais administratifs
- Frais de réception et de restauration
- Frais liés à la communication et à la promotion du cursus



Justificatif d'utilisation des aides aux frais de fonctionnement



- **Remplir le formulaire:**

- choisir le type de frais
- ajouter la date de la facture, le montant et l'objet des dépenses
- ne pas oublier d'enregistrer les informations

Après avoir complété la liste des dépenses

➔ **Validation de la liste complète**

Les montants indiqués seront automatiquement additionnés et pré-intégrés dans le décompte des allocations.

La modification du justificatif d'utilisation des allocations ne sera plus possible après la mise en paiement de la convention d'allocations pour 2026/2027.

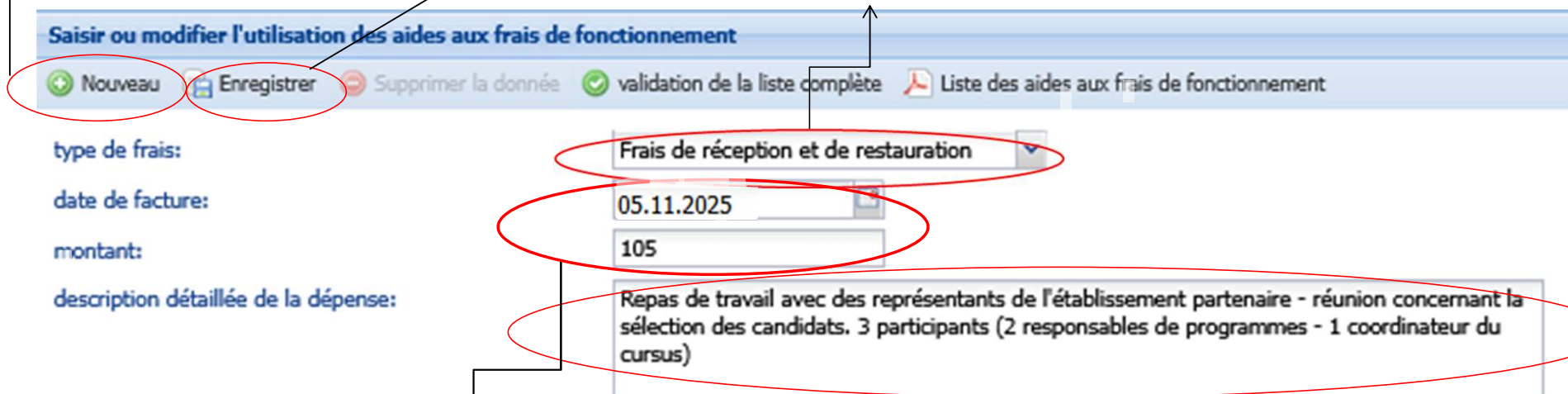
Justificatif d'utilisation des aides aux frais de fonctionnement

→ Ajouter des dépenses

1. Cliquer sur Nouveau

5. Enregistrer

2. Choisir le type de frais



The screenshot shows a web form titled "Saisir ou modifier l'utilisation des aides aux frais de fonctionnement". At the top, there are four buttons: "Nouveau" (circled in red), "Enregistrer" (circled in red), "Supprimer la donnée", and "validation de la liste complète". To the right of these buttons is a link "Liste des aides aux frais de fonctionnement". Below the buttons, the form has several fields: "type de frais:" with a dropdown menu showing "Frais de réception et de restauration" (circled in red); "date de facture:" with a date input field showing "05.11.2025" (circled in red); "montant:" with a text input field showing "105" (circled in red); and "description détaillée de la dépense:" with a text area containing the text "Repas de travail avec des représentants de l'établissement partenaire - réunion concernant la sélection des candidats. 3 participants (2 responsables de programmes - 1 coordinateur du cursus)" (circled in red). Arrows point from the numbered instructions to the corresponding elements in the form.

3. Date entre le 01/09/2025 et 31/08/2026
ou 31/10/2026 et ajouter le montant

4. Merci de bien vouloir préciser de manière la
plus précise possible la nature des dépenses
(par ex.: nombre de participants et motif de la
rencontre)

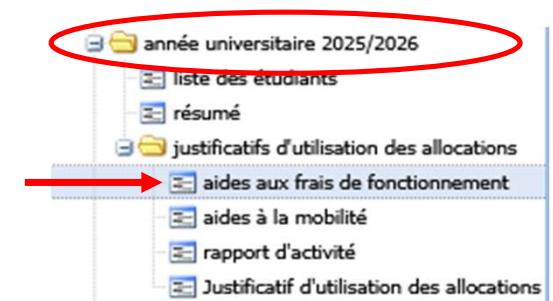
Forfait communication

- **Remplir le formulaire :**
 - Choisir le type de frais « Forfait communication »
 - Ajouter la date de la facture, le montant et l'objet des dépenses
 - Ne pas oublier d'enregistrer les informations

Après avoir complété la liste des dépenses

➔ **Validation de la liste complète**

Les montants indiqués seront automatiquement additionnés et pré-intégrés dans le décompte des allocations



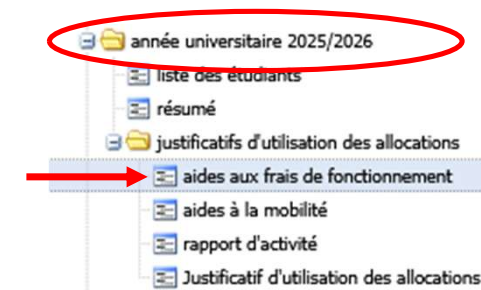
Soutien linguistique

- **Remplir le formulaire :**
 - Choisir le type de frais « Frais liés au soutien linguistique »
 - Ajouter la date de la facture, le montant et l'objet des dépenses
 - Préciser le nombre d'étudiants UFA et le nombre total de participants
 - Ne pas oublier d'enregistrer les informations

Après avoir complété la liste des dépenses

➔ **Validation de la liste complète**

Les montants indiqués seront automatiquement additionnés et pré-intégrés dans le décompte des allocations



Encadrement numérique des étudiants

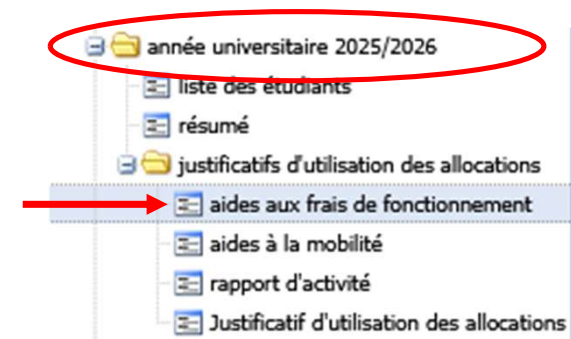
- **Remplir le formulaire :**

- Choisir le type de frais « Frais liés aux mesures d'encadrement et d'accompagnement numérique »
- Ajouter la date de la facture, le montant et l'objet des dépenses
- Ne pas oublier d'enregistrer les informations

Après avoir complété la liste des dépenses

➔ **Validation de la liste complète**

Les montants indiqués seront automatiquement additionnés et pré-intégrés dans le décompte des allocations



Justificatif d'utilisation des aides à la mobilité

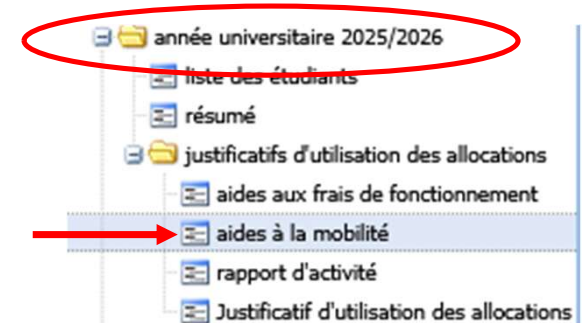
Pré-rempli avec les noms des étudiants inscrits auprès de l'UFA pour 2025/2026

- **Informations à renseigner :**

- Pays dans lequel les étudiants se trouvaient à chaque semestre (dans le pays d'origine ou dans le pays partenaire)
- Montant de l'aide à la mobilité reversée à chaque étudiant
- L'étudiant a-t-il réussi ou non ses examens de fin d'études ?
 - si non: va-t-il redoubler cette année ?
- L'établissement a-t-il cofinancé l'étudiant ?
 - ➔ Enregistrer après chaque indication

➔ Valider la liste complète

Les aides à la mobilité versées seront automatiquement additionnées et pré-remplies dans le décompte des allocations



Justificatif d'utilisation des aides à la mobilité

Liste des étudiants											
 validation de la liste complète  Liste des aides à la mobilité											
Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de matricule	Lieu de séjour au 1er semestre	Lieu de séjour au 2ème semestre	aide à la mobilité versée	déjà remboursée	réussite aux examens	redoublement aux examens	Y-avait-il un cofinancement pour le premier semestre	Y-avait-il un cofinancement pour le deuxième semestre
Schmidt	Nicole	30.01.1998	W100D-10-16-0001			0,00	0,00				

1. Sélectionner l'étudiant concerné

utilisation de l'aide à la mobilité

6. Enregistrer

Nom: Schmidt Prénom: Nicole Date de naissance: 30.01.1998 Numéro de matricule: W100D-10-16-0001

Lieu de séjour au 1er semestre:

Lieu de séjour au 2ème semestre:

montant versé:

Y-a-t-il eu réussite aux examens: ☐ oui ☐ non

Y-a-t-il redoublement aux examens: ☐ oui ☐ non

Y-avait-il un cofinancement pour le premier semestre: ☐ oui ☐ non

Y-avait-il un cofinancement pour le deuxième semestre: ☐ oui ☐ non

2. Pays partenaire ou pays d'origine ?

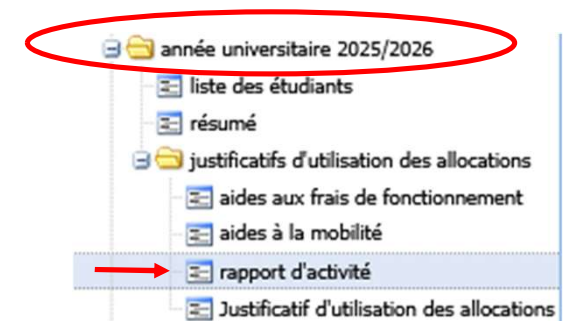
3. Montant de l'aide à la mobilité reversé à l'étudiant

4. Est-ce que l'étudiant a réussi aux examens de fin d'année ?

5. Cofinancement de l'étudiant?

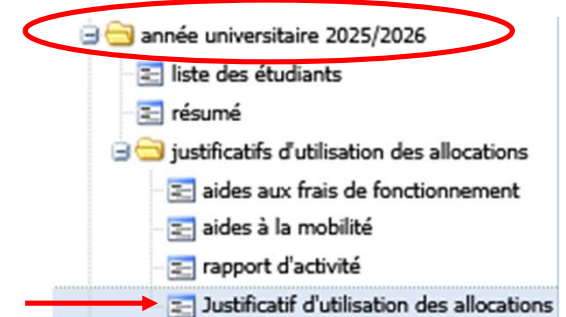
Rapport d'activité

- Questions concernant le cursus, les étudiants et le déroulement du cursus sera mis à la disposition des évaluateurs dans le cadre de l'évaluation
- Peut être sauvegardé et retravaillé ultérieurement
- Formulaire à compléter en ligne **jusqu'au 31.12.2026**
- Lorsque le rapport est dûment complété → **Valider le rapport d'activité**
- Le rapport peut être téléchargé en version PDF à tout moment.
- Mise en perspective des informations données dans le rapport d'activité avec celles du rapport des étudiants



Décompte des allocations

- Récapitulatif des allocations accordées et dépensées avec calcul automatique du montant du remboursement en tenant compte des informations fournies dans les justificatifs d'utilisation des aides aux frais de fonctionnement et des aides à la mobilité
- Le décompte des allocations apparaît aussi dans le justificatif d'utilisation des allocations à signer par la direction de l'établissement et/ou l'agence comptable
- Pour les frais de fonctionnement comme pour les aides à la mobilité, les soldes seront à rembourser à l'UFA
- Si vous constatez une erreur, merci d'en informer l'UFA.
- Après la mise en paiement des allocations pour 2026/2027, il ne sera plus possible de modifier sans accord de l'UFA



Décompte des allocations

Justificatif d'utilisation des allocations au format PDF

Justificatif d'utilisation des allocations

L'UFA n'assure aucune garantie quant à l'actualité, la justesse, l'exhaustivité ou la qualité des informations mises en ligne. Il appartient do

 Justificatif d'utilisation des allocations

Montant à rembourser ←

type d'allocation	accordée selon les règles de financement	dépenses selon établissement	montant à rembourser	montant déjà remboursé par l'établissement
aides aux frais de fonctionnement	4.000,00	3.940,62	59,38	
aides à la mobilité	77.000,00	77.000,00	0,00	
Forfait Communication	0,00		0,00	
Mesures spécifiques pour l'encadrement numé...	1.000,00	1.000,00	0,00	
Aide à la préparation linguistique	2.250,00	2.250,00	0,00	

Justificatif d'utilisation des allocations à faire signer



Justificatif d'utilisation des allocations attribuées par l'Université franco-allemande 2025/2026

Numéro de programme
Coopération
Etablissement
Responsable de programme

type d'allocation	accordée selon les règles de financement	dépenses selon établissement	montant à rembourser	montant déjà remboursé par l'établissement
aides aux frais de fonctionnement	4000,00 €	3940,62 €	59,38 €	
aides à la mobilité	77000,00 €	77000,00 €	0,00 €	
Forfait Communication	0,00 €		0,00 €	
Mesures spécifiques pour l'encadrement numérique des étudiants	1000,00 €	1000,00 €	0,00 €	
Aide à la préparation linguistique	2250,00 €	2250,00 €	0,00 €	

L'UFA s'engage à verser les allocations attribuées par l'Université franco-allemande à l'établissement de son choix. L'établissement de son choix s'engage à verser les allocations attribuées par l'Université franco-allemande à l'établissement de son choix.

L'établissement prend connaissance que :

1. Les aides attribuées ne sont pas reportées sur l'exercice suivant :
le montant du solde des aides aux frais de fonctionnement ainsi que des aides à la mobilité doit être remboursé à l'UFA le 31.12. au plus tard en précisant :
 - le n° de référence de la présente convention
 - l'année universitaire considéréesur le compte suivant :

BANQUE EUROPEENNE CREDIT MUTUEL Banque 11899 Guichet 00201 no compte 00020030145, clé 25
IBAN FR76 1189 9002 0100 0200 3014 525 BIC: CMCIFR2A

2. Tant que l'établissement n'aura pas rempli ses obligations en matière de justification des allocations attribuées par l'UFA transmission des justifications et virement du solde des aides à la mobilité), l'UFA se réserve le droit de bloquer le versement des aides aux frais de fonctionnement dues au titre de l'année universitaire à venir.
3. Dans le cadre du contrôle des justificatifs de l'utilisation des allocations attribuées par l'UFA, lorsqu'il aura été constaté que les allocations n'ont pas été employées pour l'objet prévu par les conventions d'attribution d'allocation et les documents auxquels elle renvoie, notamment lorsqu'elles ont été utilisées pour des dépenses explicitement mentionnées comme inéligibles, l'UFA sera fondée à demander le remboursement des sommes en cause.
4. En l'absence des justifications demandées par l'UFA, l'UFA se réserve le droit de procéder à la compensation légale en retenant les sommes en cause sur le montant des allocations attribuées au titre des années universitaires ultérieures. En outre, il en sera tenu compte dans le cadre de l'évaluation des demandes de soutien itératives.

En référence aux informations suivantes transmises à l'UFA

- justificatif d'utilisation des aides à la mobilité du 10.09.2026
- justificatif d'utilisation des aides aux frais de fonctionnement du 10.09.2026

L'établissement certifie :

1. la conformité des comptes,
2. l'éligibilité et le bien-fondé des dépenses,
3. la réalisation économe de l'action soutenue,
4. la conformité des dépenses figurant dans le justificatif de l'utilisation des allocations avec les livres et les pièces justificatives

Lieu, date

signature juridiquement valide du représentant de
l'établissement

Lieu, date

le cas échéant, contreseing de l'agent comptable

Justificatif d'utilisation des allocations attribuées par l'UFA



- Document en version PDF sous « Infos en ligne »
- Document à imprimer après validation des justificatifs d'utilisation des aides aux frais de fonctionnement et des aides à la mobilité
- Document à dater, tamponner et signer (avec la signature juridiquement valide du représentant de l'établissement et/ou celle de l'agent comptable)
- Ceci atteste et certifie la valeur légale des informations transmises en ligne
- Original à envoyer à l'UFA par voie postale ou par mail **au plus tard pour le 31 décembre 2026**

Contrôle par l'UFA

- Justification de l'utilisation des fonds par les établissements :
 - Respect des directives d'éligibilité
 - Respect des délais

- Sanctions : remboursement en cas de :
 - Non-justification de l'utilisation des allocations
 - Non-respect des directives relatives à l'utilisation des allocations attribuées par l'UFA (« inéligibilité des dépenses »)
 - Créances des années précédentes

- Visites sur site (dans de très rares cas) :
 - Sur demande des commissaires aux comptes de l'UFA s'il y a constatation d'irrégularités
 - Sur demande des évaluateurs

Des questions ?

Vos contacts à l'UFA pour
l'utilisation des allocations :

Carole Reimeringer

+49 681 / 938 12-162

reimeringer@dfh-ufa.org

Léa Rosada

+49 681 / 938 12-165

rosada@dfh-ufa.org



Programme



01

Actualités et développement de l'UFA

02

De la demande de financement au versement des fonds : atelier pratique sur la gestion des programmes

03

Gérer efficacement l'utilisation des fonds : utiliser correctement les allocations et les justifier de manière fiable

04

Offres destinées aux jeunes chercheurs et chercheuses

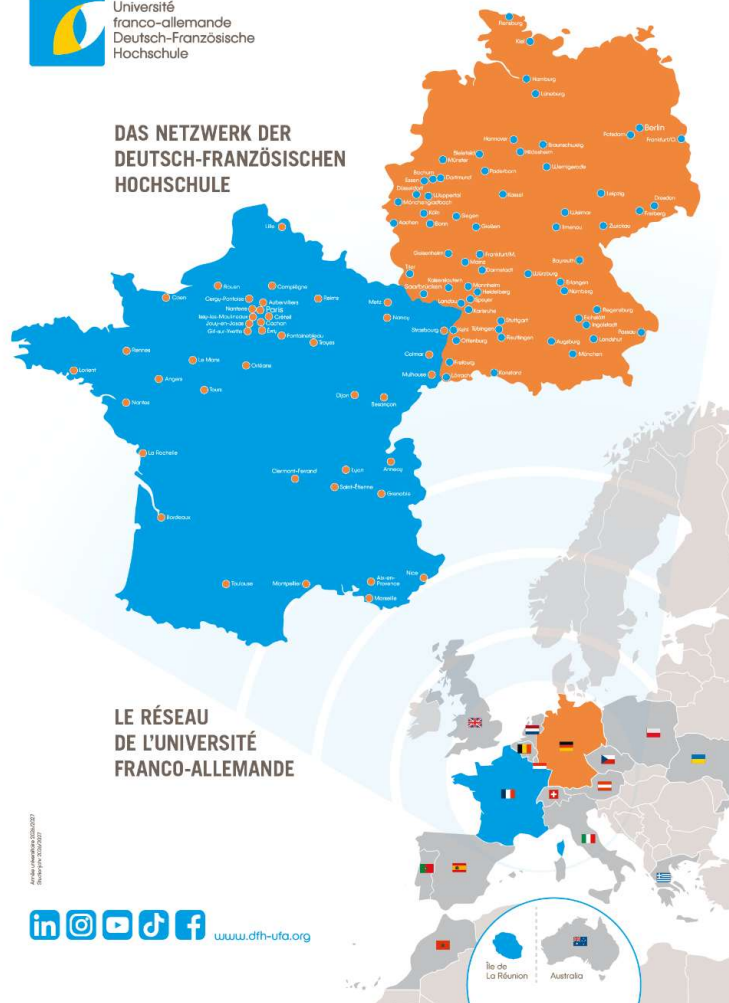
05

Mettre en avant l'Université franco-allemande : la communication, un facteur de réussite pour les programmes franco-allemands

06

Questions ouvertes / clôture de la journée de formation

Le réseau de l'UFA pour la formation doctorale



Un vaste réseau :

- **34** Collèges doctoraux franco-allemands (CDFA), dont **13** en coopération avec un pays tiers (p. ex. l'Australie, la Suisse, l'Ukraine)
- **7** programmes de PhD-Track
- env. **300** doctorant·es en mobilité
- env. **600** docteur·es en cotutelle
- en 2025 : **92** manifestations scientifiques soutenues

Soutien à la recherche

01



La formation doctorale

01.1 Cotutelle de thèse

01.2 Collèges doctoraux franco-allemands (CDFA)

01.3 Programmes de PhD-Track

02



Manifestations scientifiques pour jeunes chercheur·euses

03



Possibilité de cumuler les instruments de soutien

L01

La formation doctorale



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

01.1 Cotutelle de thèse



01.1 Cotutelle de thèse



Faire une thèse en cotutelle, c'est :

- Préparer sa thèse dans deux établissements d'enseignement supérieur, l'un français et l'autre allemand, sous la responsabilité de deux directeurs ou directrices de thèse
- Obtenir, après une soutenance unique, les deux grades de docteur, français et allemand
- Approcher et s'immerger dans deux cultures de recherche
- Bénéficier de davantage de débouchés professionnels sur le marché de l'emploi franco-allemand

01.1 Cotutelle de thèse

Demande de soutien :

- Appel à candidatures permanent
- Dépôt du dossier de demande de soutien possible dans un délai d'un an à compter de la signature de la convention de cotutelle par les établissements

Soutien financier (en cas de soutien pour la préparation de la thèse & de sa soutenance commune) :

➡ 5 000 € max.

1. Allocation forfaitaire de 4 000 € : couverture des frais supplémentaires induits par la mobilité du ou de la doctorant·e : premier versement de 2 000 € lors de l'acceptation de la demande de soutien ; deuxième versement de 2 000 € lors de la fixation de la date de la soutenance.
2. Remboursement des frais de soutenance (max. 1 000 €) : frais de déplacement et d'hébergement du jury. Pour obtenir le remboursement des frais liés à la soutenance, l'université doit envoyer à l'UFA les pièces justificatives des dépenses.

! Il est possible de déposer une demande de soutien limitée au remboursement des frais de soutenance (max. 1 000 €). Dans ce cas, la demande de soutien doit être présentée au plus tard 6 semaines avant la soutenance de la thèse.

01.1 Cotutelle de thèse



<https://www.dfh-ufa.org/informationen-fuer/doktoranden/these-en-ligne>

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/doctorant/these-en-ligne>

Thèse en ligne

Actuellement, l'UFA soutient environ 150 doctorant*es qui préparent [une cotutelle de thèse](#) binationale.

Grâce à l'outil « thèse en ligne », l'UFA offre un aperçu du vaste éventail de cotutelles de thèse effectuées avec succès entre la France et l'Allemagne et renforce ainsi leur visibilité.

Cette liste étant constamment mise à jour, nous serions heureux de pouvoir y publier également un résumé de votre cotutelle de thèse. Merci de l'envoyer à l'adresse suivante :

[promotion-doctorat\(at\)dfh-ufa.org](mailto:promotion-doctorat(at)dfh-ufa.org).

Nous vous prions de transmettre vos informations sous forme de document Word ou Open-office, ne dépassant pas trois pages (taille de fichier inférieure à 6 Mo). Ce résumé devra si possible être rédigé dans deux langues, à choisir parmi les trois ci-dessous : français, allemand, anglais.

Année de la soutenance:

Veuillez sélectionner



Université :

Veuillez sélectionner



01.1 Cotutelle de thèse

Enquête menée auprès des diplômé·es d'une cotutelle :

Objectifs :

- Reprendre contact avec les doctorant·es en cotutelle de thèse
- Connaître les bénéfices retirés et les difficultés rencontrées

Résultats :

- Environ 55 % des participant·es ont effectué une thèse de doctorat en sciences humaines et sociales, près de 35 % en sciences et sciences de l'ingénieur
- Environ 90 % des participant·es voient une plus-value réelle dans la cotutelle de thèse
- Selon environ 66 % des participant·es au sondage disent que la cotutelle a un effet positif lors de la recherche d'emploi

01.1 Cotutelle de thèse

**Les procédures binationales de doctorat
sous l'égide de l'UFA : les défis à relever
et les avantages d'une *Cotutelle de thèse***

Une étude de l'Institut Franco-Allemand (dfi)
Ludwigsburg

Mars 2020

Publication Cotutelle

- L'UFA propose une publication intitulée « [Les procédures binationales de doctorat sous l'égide de l'UFA : les défis à relever et les avantages d'une cotutelle de thèse](#) ».
- L'étude scientifique sur laquelle repose cette publication a été réalisée par l'Institut franco-allemand (DFI) de Ludwigsburg, en coopération avec l'UFA.
- Elle porte sur l'intégralité de la procédure de cotutelle de thèse :
 - 1) informations détaillées
 - 2) un éclairage important sur la procédure de cotutelle de thèse
- Pour établir une convention de cotutelle entre les établissements allemands et français, nous proposons une liste des points importants (Check-list) qui sont nécessaires pour une telle convention.



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

01.2 Collèges doctoraux franco- allemands (CDFA)



01.2 Collèges doctoraux franco-allemands (CDFA)



Objectif :

- Offrir aux doctorant·es des formations doctorales structurées entre la France et l'Allemagne
- Ouverture à toutes les disciplines
- Possibilité d'associer un pays tiers
- Accent mis sur la mobilité des doctorant·es

Demande de soutien :

- Publication de l'appel à projets : 2 mai
- Manifestation d'intérêt (formulaire web) à transmettre jusqu'au : 30 juin
- Dépôt de la demande de soutien (en version pdf accompagnée des annexes et signatures requises par courriel) jusqu'au : 31 octobre
- Décision de soutien au plus tard en mai N+1
- Début de soutien : 01.01. N+2

01.2 Collèges doctoraux franco-allemands (CDFA)



Qui peut déposer une demande de soutien ?

- Etablissements allemands porteurs d'une formation doctorale structurée et écoles doctorales françaises

Durée de soutien :

- 4 ans (possibilité de déposer une demande de prolongation de soutien)

Soutien financier :

- Frais de fonctionnement : 10 000 € par an
- Développement d'un réseau disciplinaire : 5 000 €
- Aides à la mobilité : 700 € par mois octroyés pour des séjours dans le pays partenaire ou tiers d'une durée maximale de 18 mois (somme maximale par coopération et période de soutien : 189 000 €)
- Les indemnités d'expatriation (pour max. deux CDFA qui déposent une demande de prolongation de soutien et qui sont évalués comme particulièrement innovants et structurés) : 1 300 € par mois (somme maximale par coopération et période de soutien : 46 800 €)

01.2 Collèges doctoraux franco-allemands (CDFA)



Critères de qualité :

- Concept de formation structuré autour du noyau franco-allemand
- Caractère particulièrement innovant du programme de coopération et de formation
- Qualité, faisabilité et plus-value du programme de formation doctorale et de recherche et de l'insertion professionnelle
- Modules pour la mise en place de compétences méthodologiques, interdisciplinaires et interculturelles
- Qualité et plus-value de la coopération scientifique
- Aspect international du projet p. ex. par la possibilité de cotutelles de thèse ou l'ouverture aux pays tiers
- Excellence scientifique des équipes de recherche impliquées
- Collaboration, coordination et mobilité des équipes de recherche
- Qualité du concept et de la structure d'encadrement
- Engagement financier propre des établissements impliqués dans le projet et autres financements
- Participation d'un nombre significatif de doctorant·es (notamment pour les demandes de prolongation de soutien)



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

01.3 Programmes de PhD-Track



01.3 Programmes de PhD-Track

Objectif :

- Programmes intégrant 2 années de master et 3 années de doctorat au sein d'un programme unique d'une durée de 5 ans
- Ouverture à toutes les disciplines
- Possibilité d'associer un pays tiers
- Accent mis sur la mobilité des participant·es

Demande de soutien :

- Publication de l'appel à projets : **2 mai**
- Manifestation d'intérêt (formulaire web) à transmettre jusqu'au : **30 juin**
- Dépôt de la demande de soutien (en version pdf accompagnée des annexes et signatures requises par courriel) jusqu'au : **31 octobre**
- Décision de soutien (même procédure d'évaluation que pour les cursus) au plus tard en **avril N+1**
- Début du soutien : **1er septembre N+1**

01.3 Programmes de PhD-Track

Qui peut déposer une demande de soutien ?

- Etablissements français et allemands
- Les deux premières années du programme doivent déboucher sur un diplôme de master ou un autre diplôme conférant le grade de master
- Être porteurs d'une formation doctorale structurée du côté allemand et du côté français : offrir cette formation dans le cadre d'une/d'école(s) doctorale(s)

Durée de soutien :

- 5 ans (possibilité de déposer une demande de prolongation de soutien)

01.3 Programmes de PhD-Track

Soutien financier :

- Frais de fonctionnement : 10 000 €
- Subvention spécifiquement dédiée à la communication : 5 000 € pour les nouvelles demandes de soutien, 2 500 € pour les demandes de reconduction de soutien
- Aides à la mobilité en phase Master : 350 € par mois
- Aides à la mobilité pour les doctorant·es : 700 € par mois
- Les indemnités d'expatriation : 1 300 € par mois (uniquement en cas d'une demande de prolongation de soutien pour 2 programmes max. évalués comme particulièrement innovants)

01.3 Programmes de PhD-Track

Critères de qualité :

- Le déroulement de la formation devra être équilibré entre les deux établissements partenaires
- La mobilité devra être significative et d'une durée minimum de 3 semestres, répartis de manière équilibrée pendant les 5 années du programme
- Caractère intégré du programme qui sera effectué autant que possible au sein d'un groupe commun franco-allemand et offrira des enseignements communs à l'ensemble des participant*es, en particulier dans un objectif de préparation à la recherche pendant les deux premières années

Important :



- Il n'y a pas de garantie d'admission en doctorat à l'issue des deux premières années du programme
- L'étudiant·e qui, après obtention du master, interrompra le programme à l'issue des deux premières années ne sera pas pénalisé·e par le remboursement de l'aide à la mobilité que l'UFA lui aura versée pendant son séjour dans le pays partenaire (application de la réglementation en vigueur pour les cursus intégrés)

L02

Manifestations scientifiques pour jeunes chercheur·euses

02.1 Les manifestations scientifiques pour jeunes chercheur·euses



Objectif :

- Réunir dans un appel à projets les ateliers de jeunes chercheurs et chercheuses et les écoles d'été
- Programme ouvert à toutes les disciplines
- Possibilité d'associer un pays tiers
- Les projets peuvent prévoir l'organisation d'une manifestation unique ou d'une série de manifestations structurées.

Demande de soutien :

- 3 délais pour les demandes de soutien: **15/06**
- en règle générale : 1 appel à projets blanc + 2 appels à projets spécifiques
- l'UFA ne soutient pas les manifestations prévues pour se tenir avant la fin de la durée des 4 mois de l'évaluation
- la manifestation devra se tenir pendant l'année de dépôt du dossier de demande de soutien

02.1 Les manifestations scientifiques pour jeunes chercheur*euses



Qui peut déposer une demande de soutien ?

- Établissements d'enseignement supérieur français et allemands et organismes de recherche français et allemands

Soutien financier :

- Durée de la manifestation : de 2 jours minimum à 4 semaines maximum
- le montant de la subvention dépend de la durée de la manifestation et du nombre de participant·es : en règle générale, **max 5 000 €**
- le soutien est destiné à financer la réalisation de la manifestation :
 - frais de déplacement et de séjour des participant·es
 - dépenses de communication

Critères de recevabilité :

- présenter une dimension franco-allemande marquée, explicitée dans le dossier de candidature
- s'adresser à un public cible principalement composé de jeunes chercheurs et chercheuses

L03

Possibilité de cumuler les instruments de soutien

03. Possibilité de cumuler les instruments de soutien



Un·e doctorant·e inscrit·e dans un Collège doctoral franco-allemand (CDFA) ou un programme de PhD-Track peut :

- préparer sa thèse sous forme d'une Cotutelle et demander un soutien financier auprès de l'UFA pour celle-ci
- percevoir une aide à la mobilité dans le cadre du CDFA ou programme de PhD-Track (la subvention pour une cotutelle et l'aide à la mobilité sont cumulables)
- organiser une manifestation scientifique pour jeunes chercheurs et chercheuses et demander un soutien auprès de l'UFA pour celle-ci

Une coopération qui propose un master franco-allemand et un PhD-Track franco-allemand dans une même discipline...

- ne pourra percevoir des aides aux frais de fonctionnement que pour le programme de PhD-Track

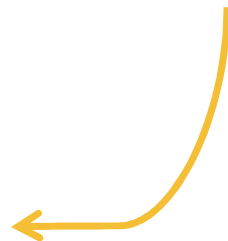


Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

➔ Guide des programmes de soutien à la recherche

Scannez simplement ce **code QR** pour accéder à
notre **guide des programmes de soutien à la
recherche**.

Vous y trouverez toutes les manifestations
scientifiques et tous les Collèges doctoraux et
programmes de PhD-Track soutenus par l'UFA.



En cas de questions...



La formation doctorale

promotion-doctorat@dfh-ufa.org



Manifestations scientifiques pour jeunes chercheur*euses

nbv@dfh-ufa.org



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule



Merci de votre attention !

Université franco-allemande
Deutsch-Französische Hochschule

Villa Europa · Kohlweg 7 · 66123 Saarbrücken
Tel.: +49 681 93812 - 100

info@dfh-ufa.org

www.dfh-ufa.org

Suivez-nous sur

